



Vendredi 3 octobre 2014

Journée d'échanges et de mobilisation

Les associations face à leur avenir

Comment agir pour que les associations citoyennes puissent pleinement développer leur rôle au service de la société face à la remise en cause de notre modèle social qui s'accélère?

9h 30	Accueil, café
10h 00	Exposés introductifs : - Conséquences des restrictions budgétaires et de la réforme territoriale pour les associations, et questions posées (15') par Didier Minot, CAC
10h 45	Travail en ateliers (20 participants maximum, en dédoublant si nécessaires certains ateliers) (2H) <ol style="list-style-type: none"> 1- Conséquences des restrictions budgétaires et de la réforme territoriale <ul style="list-style-type: none"> - Quelles sont les conséquences des restrictions budgétaires pour les différentes catégories d'associations ? Information plus détaillée, explication et analyse. - Quelles propositions à court terme ? 2- Quelles mesures législatives et réglementaires <ul style="list-style-type: none"> - Quelles mesures législatives et réglementaires, quelles décisions françaises et européennes sont nécessaires pour sécuriser les associations en tant que piliers de la démocratie et de la participation citoyenne ? - Faut-il aller vers une loi reconnaissant le rôle des associations en tant que pilier de la démocratie ? - Quels modes de financements publics pour des projets associatifs tournés vers le bien commun ? 3- Quelles évolutions internes sont nécessaires pour un nouvel élan associatif ? <ul style="list-style-type: none"> - Quels modes de participation de tous, comment favoriser un fonctionnement réellement non lucratif avec un large appel au bénévolat et une démocratie interne ? - Comment développer une autonomie associative porteuse d'alternatives ? 4- Quelles actions communes ? Quelles formes de mobilisations ? <ul style="list-style-type: none"> - Comment et pourquoi les associations peuvent agir ensemble dans les prochains mois ? Quelles actions communes, quelles formes de mobilisation ? - Faut-il lancer un nouvel appel ? 5- Travail sur un texte d'un appel (sous groupe du précédent) <ul style="list-style-type: none"> - Travail d'un petit groupe sur un appel s'adressant à tous les citoyens, élus, syndicalistes. Ce texte fera l'objet d'une consultation du groupe de coordination du collectif et des réseaux avant adoption.
12h 45	Repas, buffet
14h 00	Synthèse des ateliers par un grand témoin (qui aura fait le tour des ateliers + fiche minutes fournies par les rapporteurs) (30')
14h 30	Table ronde et débat général : 4 participants ouvrent le débat en s'appuyant sur les conclusions des ateliers : que faire, comment agir ensemble ? (25') Débat avec la salle (45') Synthèse des débats (15')
16h 30	Conclusions de la journée par Alain Trédez, président du CAC
17h 00	Fin des travaux